

POUR LA CGT, **les intérimaires sont des salariés à part entière !**

→ A La Poste : **22 000 emplois supprimés en 3 ans**, et **un salariat toujours plus précaire** pour compenser les manques d'effectifs.

Avec des statuts multiples : CDD - CDI intérimaires - Alternants - Contrats Pro - Contrats GEL (Groupement Employeurs Logistique), les fonctionnaires disparaissent et les CDI ne sont plus « à la mode ».

La précarité est devenue structurelle. Se retrouver dehors du jour au lendemain, même parfois après plusieurs mois ou d'années de travail et d'expériences à La Poste, cette insécurité sociale permanente à La Poste est **inacceptable**.

Pour la CGT, il est inconcevable d'accepter un taux de plus de 16 % des effectifs en situation précaire, car c'est humainement intolérable qu'un système mette au banc ces êtres humains et les prive de tout projet de vie.

Ces travailleurs précaires sont obligés de demander au jour le jour s'ils vont être prolongés ou pas, et découvrent parfois qu'on va les remercier dès la semaine suivante.



Au Centre Financier de Nantes, la Direction va même plus loin : une nouvelle pratique se fait jour : on demande à ces précaires de former d'autres précaires ! Les compétences, ils les ont probablement, mais à travers cette méthode, on déqualifie le travail. Hier, former un collègue de travail exigeait une reconnaissance professionnelle et salariale (un grade qualifiant et un salaire allant avec), aujourd'hui l'entreprise s'attaque à ces garanties régies par des statuts précis de salariés.

Sans compter que l'employeur oublie parfois volontairement de verser des primes auxquelles peuvent prétendre ces travailleurs précaires.

Ces collègues qui disparaissent du jour au lendemain - bien que certains reviennent, d'autres jamais - sont une nouvelle couche dans le millefeuille de la précarité : On les prend, on les use et on les jette !

Cette situation ne doit plus continuer, elle nous touche tous, elle se conjugue avec la stratégie de fermetures de services, avec laquelle même les anciens postiers subissent des reclassements à répétition et une incertitude qui les pousse à prendre la porte plus vite que prévu.

N'oublions pas que le statut de ces précaires d'ailleurs devient le statut majeur de nos jeunes générations.



Lutter contre cette précarité installée, c'est lutter contre une baisse générale des salaires et contre une baisse des montants de santé/retraites avec des cotisations sociales qui rentrent moins dans les caisses.

Seule une action collective - précaires et salariés avec statut - pourra contrer la soif de profit des employeurs qu'ils font au dépens de tous les travailleurs.



→ La CGT se tient à la disposition de tous pour débattre, s'organiser et défendre nos intérêts communs.